

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande de pré-inscription en **apprentissage en Aménagement Paysager**, veuillez trouver ci-joints :

- 1) **Le courrier explicatif de la procédure de pré-inscription (à conserver)** dans notre établissement. Attention nous avons 2 sites de formation : Gardanne et Marseille. Sur la documentation est indiqué le site concerné par chaque formation.
Ce courrier est essentiel. Il suffit de le suivre pas à pas.

- 2) **Le dossier de candidature (à retourner à l'UFA dès que l'entreprise a renseigné sa partie et fourni une attestation SIRENE. Dossier dûment complété, accompagné des pièces réclamées.)**. Ce dossier nous permettra par la suite d'établir le contrat d'apprentissage. Attention vous n'avez aucune démarche à faire auprès de la Chambre des Métiers.

Le pôle Contrat du CFA Régional PACA, situé à Antibes, est chargé d'éditer les contrats d'apprentissage.

- 3) **La note d'informations sur les Frais Connexes (à conserver).**

- 4) **La documentation (à conserver)** sur les formations en apprentissage en Aménagement Paysager : du CAP au BTS.

- 5) **Le dossier "Réussir avec mes différences" (à conserver).** *Contactez Mme CHARLET au 04.42.93.87.42 si nécessaire (problème de dyslexie, dysorthographe, dyspraxie,...)*

- 6) **Le plan d'accès au Site de Marseille (à conserver).**

- 7) **Pas d'internat au CFPPA.**
La documentation (à conserver) sur LOC HABITAT: possibilité d'hébergement.

Je reste à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Site de Marseille

**Mme SKAPAITE
04.91.16.78.50**

rima.skapaite@educagri.fr

Site de Valabre

**Mme SANCHEZ
04.42.65.78.68**

nathalie.sanchez@educagri.fr